



Bars, concurrence déloyale

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 16 janvier 2008

Bonjour, la loi étant passée à ce jour, nous sommes très heureux et nous n'avons pas perdu de clients, au contraire !! Mais depuis quelques jours deux bars de notre petite ville de 4000h ferment les rideaux le soir vers 20h et les clients se trouvant à l'intérieur fument : je les ai vus. J'ai peur que ce ne soit une concurrence déloyale. Que faire ? Ces bars ne sont pas privés Je vous remercie de votre réponse

Réponse :

Si vous êtes sûr de votre fait et estimez être victime d'une concurrence déloyale, déposez une plainte au commissariat, à la gendarmerie ou devant le [procureur de la République](#).